AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL

	Centre organisateur		
	CENTRE DE GESTION FINISTÈRE		
Centre de Gestion des Côtes d'Armor	***Centre de Gestion du Finistère***	***Centre de Gestion d'Ille et Vilaine***	***Centre de Gestion du Morbihan***

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère (CDG29) ouvre et organise, au titre de l'année 2026, pour les collectivités et établissements publics territoriaux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille Et Vilaine et du Morbihan

L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'AVANCEMENT AU GRADE DE RÉDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL de 2ème CLASSE
Filière administrative - Catégorie B

Conditions d'accès :

Ouvert aux rédacteurs territoriaux ayant atteint le 6ème échelon et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau.

Les candidats devront être en activité à la date de clôture des inscriptions (soit le 16 avril 2026) et remplir les conditions d'ancienneté susvisées au plus tard le 31 décembre 2027.

Toutefois, le décret n°2023-927 du 7 octobre 2023 permet de maintenir les conditions de promotion au titre des avancements qui prévalaient avant l'entrée en vigueur du décret n° 2022-1200 du 31 août 2022.
Aussi, les conditions précédentes étaient ouvertes aux fonctionnaires ayant atteint le 4ème échelon de rédacteur et justifiant d'au moins trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie B ou de même niveau. Ces dispositions dérogatoires s'appliquent aux rédacteurs titulaires au 1er septembre 2022 du grade de rédacteur.

Nature des épreuves :

Épreuve écrite le 24 septembre 2026	Épreuve orale à partir de novembre 2026
Rédaction d'un rapport à partir des éléments d'un dossier portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles. ⇨ *Durée : 3 heures ; coefficient 1.*	Entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les acquis de son expérience professionnelle. L'épreuve orale se poursuit par des questions permettant d'apprécier les facultés d'analyse et de réflexion du candidat ainsi que son aptitude et sa motivation à exercer les missions incombant aux membres du cadre d'emplois et à encadrer une équipe. ⇨ *Durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé ; coefficient 1.*

<u>Période et modalités d'inscription</u> :

➔ **RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :** du 3 mars au 8 avril 2026 inclus auprès du CDG29 :

- par préinscription, jusqu'à 23h59 (heure métropolitaine) dernier délai, sur les sites internet :

- **www.concours-territorial.fr**, le portail national des concours et examens professionnels,
- ou sur celui du CDG29, **www.cdg29.bzh.**

Une borne d'accès internet est disponible au CDG29 pour effectuer la préinscription jusqu'au 8 avril 2026, 17h00, dernier délai.
Pour l'expédition de dossiers d'inscription, ou en cas de difficultés de connexion, contactez le service concours du CDG29 au 02.98.64.11.30.

La préinscription devra être effectuée sur le dossier original délivré par le CDG29 ou téléchargé sur les sites internet dédiés. Tout dossier d'inscription, qui ne serait que la photocopie d'un autre dossier d'inscription (ancienne session ou d'un autre CDG) ou d'un dossier d'inscription recopié sera considéré comme non conforme et refusé. De même, les captures d'écran ou leur impression ne seront pas acceptées.

➔ **DATE LIMITE DE RETOUR DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :** jusqu'au 16 avril 2026 inclus auprès du CDG29 :

- **par voie dématérialisée**, uniquement via l'espace de connexion sécurisée du candidat,
- **par voie postale** (le cachet de la Poste ou d'un autre prestataire faisant foi),
- **à l'accueil** du Centre de Gestion du Finistère, jusqu'à 17 h 00, dernier délai.

La préinscription effectuée par un candidat ne sera considérée comme inscription définitive que lorsque le candidat aura « clôturé » en ligne son inscription depuis son espace sécurisé ou que son dossier papier ait été réceptionné, dans les délais, par le CDG29.

Avant toute préinscription, il est impératif de lire attentivement la brochure de cet examen professionnel consultable sur la plateforme d'inscription.

Le CDG se réserve la possibilité de modifier les dates et lieux communiqués.

Centre de Gestion du Finistère - Service Concours – 7, boulevard du Finistère – CS 44048 - 29337 QUIMPER Cedex
☎ 02 98 64 11 30 - Adresse mail : concours@cdg29.bzh - Site internet : www.cdg29.bzh